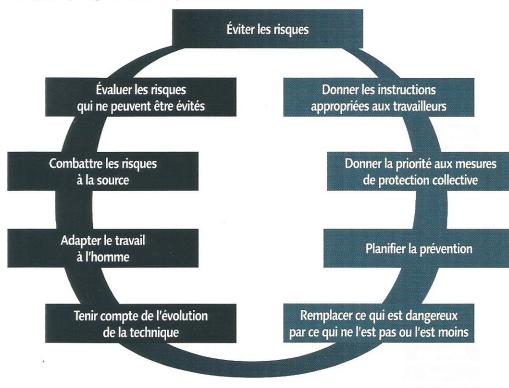
La démarche globale de prévention

La démarche globale de prévention dépend du chef d'établissement. Il est chargé de la sécurité de son personnel et doit mettre en place une politique de prévention. Art. L4121-1 du code du travail

Les principes généraux de prévention



Les différents niveaux de prévention

